

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt et un octobre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT – 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Valérie TANQUEREL, Martial LEGROS, Delphine BOULOT, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Françoise LE MARQUAND (pouvoir donné à Bruno LEFRANÇOIS), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Françoise DUSSEZ-SARTHE), Françoise LEBOULANGER (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Patrick WATERS (pouvoir donné à Frédéric FOSSEY), Laetitia MOREAU

Le quorum étant atteint, l'assemblée désigne Françoise DUSSEZ-SARTHE en tant que secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal de la séance du 16 septembre 2025
2. Zone de fraicheur : validation de l'Avant-Projet
3. Cinéma / La Poste : point sur le permis de construire et les financements obtenus
4. Cinéma : renouvellement de convention avec Génériques
5. Eglise : devis pour installation d'un système de chauffage
6. Maison rue Edmond de Laheudrie : résultat du DPE
7. Gendarmerie : résultat des audits énergétiques
8. Mairie : devis pour la réfection des toitures
9. Rue des Bretons : appel à candidature pour le recrutement d'un maître d'œuvre
10. Passages piétons : devis pour marquage
11. Projet 82^{ème} anniversaire de la Libération de Trévières : devis panneaux
12. PRIMAGAZ : Redevance d'occupation du domaine public
13. Village internet : renouvellement d'adhésion
14. Compte rendu des commissions
15. Questions diverses

1. Validation du procès-verbal de la réunion du 16 septembre 2025

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le procès-verbal de la réunion du 16 septembre 2025.

Le compte-rendu est donc validé à l'unanimité.

2. Zone de fraicheur : validation de l'Avant-Projet

L'atelier Strates en Strates a remis son avant-projet le 30 juin dernier.

Deux réunions de travail ont eu lieu le 24 juillet et le 30 septembre pour étudier sa proposition. Suite aux demandes formulées à l'issue de la première réunion, Monsieur PICAUD a revu le projet :

- Suppression d'une passerelle
- Repositionnement du tracé du platelage
- Certains postes initialement prévus sont passés en PSE (options)
- Adaptation de certains prix en fonction du marché actuel.

Teneur des discussions :

Loïc Périot souligne les difficultés concernant l'entretien du terrain, le tracteur actuel n'est pas équipé pour tondre le terrain. Loïc s'est renseigné sur le coût d'une broyeuse (6000€). Finalement un devis est en cours chez Motoculture pour une barre de coupe...la décision est reportée au prochain conseil.

Madame DUFOUR va se rapprocher de l'architecte pour étudier d'autres propositions sur l'entretien du terrain.

3. Cinéma / La Poste : point sur le permis de construire et les financements obtenus

Le dossier de permis de construire est passé en commission d'accessibilité jeudi 09 octobre et a obtenu un avis favorable.

Point sur les financements :

	ANCIENNE POSTE		CINEMA		
	Logements	Local commercial	Cinéma	Salle associative	
Etat - Recyclage Foncier			488 540,00 €		Accord du Sous-Préfet
Etat - Fonds vert rénovation énergétique			131 122,00 €		Accord du Sous-Préfet
Etat - DETR DSIL					2026
Etat - FNADT			50 000,00 €		Signature de la convention en cours Voir annexe
Conseil régional - Contrat de Territoire	X		80 833,00 €	450 000,00 €	Signature du contrat le 06/11/2025 Voir fiches action en annexe
Conseil régional - Renforcement de l'offre locative	30 000,00 €	X		X	Demande à faire au moment des marchés de travaux
Conseil Départemental - Contrat de territoire	186 000,00 €	X		225 000,00 €	Notification de juin 2025 Voir courrier en annexe
SDEC Energie - fond chêne 5 - Maîtrise d'œuvre APD + PRO	X		16 693,13 €	75 945,00 €	Mail de mai 2025 joint en annexe
SDEC Energie - logements	15 000,00 €	X		X	Convention du 24/12/2024 - en annexe
Banque des territoires - Maîtrise d'œuvre APS + APD				25 000,00 €	Convention du 24/02/2025 - en annexe
Foncière de Normandie	X		85 000,00 €	X	Avis favorable du Comité de sélection en février 2024
Fondation du Patrimoine	X			30 000,00 €	Remise du Trophée le 1er/02/2025
					1 889 133,13 €

Teneur des discussions :

Madame DUFOUR fait un point sur le financement, voir tableau (détails des subventions et les restes à charge pour la commune)

4. Cinéma : renouvellement de convention avec Génériques

La convention de diffusion cinématographique entre la commune, l'association cinéma Le Normandy et la Ligue de l'enseignement de Normandie est arrivée à son terme le 31/08/2025. La reconduction de cette convention est jointe en annexe pour la période du 01/09/2025 au 31/08/2026.

Teneur des discussions :

La convention avec GENERIQUE est reconduite pour un an. La commune et l'association sont en recherche d'un lieu de projection le temps des travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEURT-SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Autorise Madame le Maire à signer la convention avec l'association cinéma Le Normandy et la Ligue de l'enseignement de Normandie.

5. Eglise : devis pour installation d'un système de chauffage

L'église n'a plus de chauffage depuis le retrait de la cuve de fuel défectueuse en début d'année.

Des devis ont été demandés pour l'installation de radiateurs électriques :

- Vincent HERVIEU : 8 panneaux rayonnants 3KW 11 454.50 € HT / 13 745.40 € TTC
- GD'ELEC : 2 panneaux rayonnants 4.5 KW 10 783.72 € HT / 12 940.46 € TTC
(hors option dernier rang - 1 422.22 € TTC)

Le conseil économique de la paroisse accepte de participer au financement de cet équipement à hauteur de 50 %.

Teneur des discussions :

Après étude, l'entreprise GD'ELEC est retenue.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEURT-SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A

Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Choisit l'entreprise GD'ELEC

Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.

6. Maison rue Edmond de Laheudrie : résultat du DPE

Conformément à la délibération n°2025-55 du 03 juin 2025, un DPE a été réalisé pour la maison communale située au 45 rue Edmond de Laheudrie.

Ce DPE est joint à la note de synthèse et classe le logement en F.

Un DPE de classe F qualifie les logements consommant entre 330 et 420 kWh/m² d'énergie primaire et/ou rejetant entre 70 et 100 kg CO₂ eq/m².an. Ils seront exclus du marché locatif au 1er janvier 2028.

En cas de vente, la réalisation d'un audit énergétique réglementaire est obligatoire.

Teneur des discussions :

Suite à la réalisation du DPE effectué sur le logement de la rue de Laheudrie le classe en F. Madame le maire propose ou la remise en état du logement (estimation approximative des travaux environ 100.000€) ou la vente de ce bien.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à la majorité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEURT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P C X A	P C X A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P C X A	P C A	P C A X
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P C X A	P C X A	P C X A		

Décide de ne pas vendre La maison rue de Laheudrie.

7. Gendarmerie : résultat des audits énergétiques

Conformément à la délibération n°2025-19 du 25 mars 2025, un audit énergétique a été réalisé pour les logements et le bâtiment administratif de la Gendarmerie (mission confiée au SDEC Energie avec une participation de la commune).

Nous avons reçu le résultat de cet audit qui classe les logements de la gendarmerie en D et le bâtiment administratif en C.

Un logement avec un DPE D consomme entre 180 et 249 kWh par m² et par an. Au niveau de ses émissions de CO₂, la classe D se situe entre 30 et 49 kg de CO₂ par m² et par an.

Actuellement, les logements classés D ne sont pas soumis à une réglementation spécifique.

Le SDEC Energie doit venir en Mairie dans les prochains jours pour présenter ces audits et les pistes d'amélioration (réunion de restitution non encore programmée).

Teneur des discussions :

Après réalisation d'un audit par le SDEC, la réglementation actuelle autorise la location en l'état des logements en classe D de la gendarmerie.

8. Mairie : devis pour la réfection des toitures

Des devis ont été demandés pour refaire la couverture du bâtiment de la mairie :

A-D Couverture 23 735.50 € HT / 26 109.05 € TTC

BATAILLE Sylvain 32 188.74 € HT / 35 407.61 € TTC

BM Couverture 45 923.47 € HT / 55 108.16 € TTC

Teneur des discussions :

Après étude des différents devis, les membres du Conseil Municipal ont décidé de retenir l'entreprise AD COUVERTURE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEURT-SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- Choisit le devis présenté par AD COUVERTURE

- Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.

9. Rue des Bretons : appel à candidature pour le recrutement d'un maître d'œuvre

Afin de débuter la réflexion sur le projet de réaménagement de la rue des Bretons, il est nécessaire de recruter un maître d'œuvre. Le CAUE nous accompagne sur ce dossier et peut nous proposer un dossier de consultation pour lancer le marché de maîtrise d'œuvre.

Teneur des discussions :

Nous avons obtenu le report d'un an pour effectuer les travaux de la rue des Bretons (2027-2028)

Une étude commencera dès mars 2026

Le CAUE travaillera sur le cahier des charges

La décision est reportée

10. Passages piétons : devis pour marquage

Les passages piétons du bourg doivent être refaits pour une parfaite visibilité ainsi que quelques lignes jaunes réglementant le stationnement sur les trottoirs.

L'entreprise Signature vient faire le tour le mardi 14/10/2025 et va remettre un devis à la suite de cette visite.

Teneur des discussions :

La question est ajournée et reportée au mois prochain. On demande 1 autre devis

11. Projet 82^{ème} anniversaire de la Libération de Trévières : devis panneaux

Pour célébrer le 82^{ème} anniversaire de la Libération de Trévières, Monsieur PLANA a pris contact avec Madame DUFOUR et Monsieur PERIOT pour proposer un projet :

« Je suis en train de creuser dans les archives américaines pour faire un listing de l'ensemble des soldats tués pour la libération de Trévières. J'ai retrouvé de nombreuses photos de soldats tués dans notre secteur, la plupart arborant l'insigne de la 2^{ème} division d'infanterie américaine sur leur épaule gauche. Je voulais savoir si vous seriez intéressé pour travailler sur un projet de mise en valeur de ces photos ? Peut-être une dizaine/quinzaine de photos sur les poteaux lumineux à l'entrée de la ville ? »

Un devis a été demandé à SELF SIGNAL pour la réalisation de 10 panonceaux.

Ce devis s'élève à 1 119.11 € HT / 1 342.93 € TTC.

Teneur des discussions :

Le Conseil Municipal valide la proposition de Monsieur PLANA pour l'acquisition de photos de « Soldats Américains » morts pour la libération de Trévières.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEURT-SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- est favorable à la poursuite des réflexions pour permettre la réalisation de ce projet en 2026.

12. PRIMAGAZ : Redevance d'occupation du domaine public

L'occupation du domaine public pour les ouvrages de distribution gaz donne lieu au paiement d'une redevance

d'occupation du domaine public versée au gestionnaire de la voirie par le concessionnaire PRIMAGAZ. Conformément aux dispositions du CGCT (articles R.2333-114 et suivants) et à la revalorisation 2025, le montant de la redevance à percevoir de la part de PRIMAGAZ, concessionnaire de la distribution publique de gaz, s'élève à 275 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEURT-SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- Fixe le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution du gaz au taux maximum en fonction du linéaire exprimé en mètres, arrêté au 31 décembre de l'année précédente ;
- Dit que ce montant est revalorisé automatiquement chaque année par application à la fois du linéaire arrêté à la période susvisée et de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédent la publication de l'index connu au 1er janvier. La recette correspondant au montant de la redevance perçu sera inscrite au compte 70323 ;
- Dit que la redevance due au titre de 2025 est fixée à 275 €

13. Village internet : renouvellement d'adhésion

La commune adhère à Villes Internet et nous avons reçu la proposition de renouvellement de cette adhésion : 65.37 € / an pendant 3 ans à compter de 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEURT-SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- Valide la reconduction de l'adhésion à Ville Internet

14. Compte-rendu des commissions communales

15. Questions diverses

- **Délégation exercée** : sans objet
- Recherche d'un restaurateur : contact repris avec la Chambre des Métiers pour l'associer aux travaux
- Mairie : changement du matériel de vidéoprotection / alarme – passage en 4G
- Travaux intercommunaux pour l'assainissement des rues du Calvaire, de la gloriette et des Bretons en 2027
- Isigny-Omaha Intercom - subventions pour nos évènements 2025 : Festival Patrimoine et Nature / 516 € - Festival de la Pomme / 758 €

■ Dates :

- 26/10 – Festival de la Pomme
 06/11 à 10h40 : signature du contrat de territoire avec la Région
 06/11 à 17h30 : CMJ

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 25
La prochaine réunion est fixée au mardi 18/11/2025 à 20h00

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :

- 83. Cinéma : renouvellement de convention avec Génériques
- 84. Eglise : devis pour installation d'un système de chauffage
- 85. Maison rue Edmond de Laheudrie : résultat du DPE
- 86. Mairie : devis pour la réfection des toitures
- 87. Projet 82ème anniversaire de la Libération de Trévières : devis panneaux
- 88. PRIMAGAZ : Redevance d'occupation du domaine public
- 89. Village internet : renouvellement d'adhésion

Signature du Président et du secrétaire de séance :

